

L'Église catholique contre « la théorie du genre » : construction d'un objet polémique dans le débat public français contemporain



Romain Carnac

CNRS / École Pratique des Hautes Études, France
romain.carnac@gmail.com

Reçu le : 10-10-2013 / Évalué le 24-02-2014 / Accepté le 06-06-2014

Résumé : Au cours des dernières années, l'Église catholique s'est fortement engagée dans la « controverse du genre » qui a occupé le devant de la scène politique et médiatique française. Le discours d'opposition à la « théorie du genre » qu'elle a développé, et qui a été abondamment médiatisé, a rencontré un succès d'audience certain et a permis une importante mobilisation à l'intérieur de la communauté catholique, mais aussi à l'extérieur. C'est ce discours que nous proposons d'analyser ici. La « théorie du genre » qui est la cible de toutes les attaques s'avère être un *ennemi imaginaire*, largement construit par le discours qui le dénonce. Elle n'en est pas moins un objet polémique particulièrement efficace, qui permet à l'Église de retrouver une place dans un contexte spirituel qui s'est profondément transformé, de formuler un grand nombre d'inquiétudes et de critiques à propos du monde moderne et de réaffirmer des positions doctrinales fortes.

Mots-clés : France, catholicisme, genre, mariage homosexuel

La Chiesa cattolica contro la « teoria di genere » : costruzione di un oggetto polemico nel dibattito pubblico francese contemporaneo

Riassunto: Nel corso degli ultimi anni, la Chiesa Cattolica si è fortemente impegnata in una controversia relativa alle questioni di genere che ha occupato la scena politico-mediatica francese. Il suo discorso d'opposizione alla cosiddetta « teoria di genere » ha riscontrato un successo di pubblico che ha generato importanti mobilitazioni sia all'interno sia al di fuori della comunità cattolica. In questo articolo prenderemo in esame alcuni aspetti di tale opposizione. La « teoria di genere », bersaglio di tutti gli attacchi, sembra essere una sorta di « nemico immaginario » costruito dallo stesso discorso che la condanna. Oggetto di polemica, particolarmente efficace, essa permette alla Chiesa di riprendere il suo posto all'interno di un contesto spirituale profondamente cambiato e di esprimere molte perplessità e critiche rispetto alla modernità così da poter riaffermare delle posizioni dottrinali forti.

Parole chiave : Francia, cattolicesimo, genere, matrimonio omosessuale

**The Catholic Church against « gender theory »:
the construction of a polemical object in the contemporary French public debate**

Abstract: In recent years, the Catholic Church has shown a strong interest for the controversy generated by gender-related issues which has occupied the political and media landscape in France, developing a counter-discourse for the so-called « gender theory ». This discourse, strongly present in the media, has obtained public success thus engendering important demonstrations both inside and outside the catholic community. In this article we will try to analyze some aspects of this opposition. Targeted by all attacks, « gender theory » appears as a sort of « imaginary enemy » built by the very same discourse attempting to condemn it. As the object of a particularly effective controversy, it allows the Church to regain its place within a profoundly changed spiritual context and express perplexities and criticism towards modernity thus reaffirming strong doctrinal positions.

Key words : France, Catholicism, gender, same-sex marriage

Introduction

L'un des phénomènes les plus marquants de l'actualité française est le renforcement de la visibilité de l'Église catholique dans l'espace public, à la faveur de ce qu'il est désormais convenu d'appeler « la controverse du genre ». L'Église s'est en effet positionnée en première ligne dans la grande discussion sur les questions sexuelles qui a animé la scène médiatique au cours des trois dernières années, s'investissant d'abord dans la « querelle des manuels scolaires » à la rentrée 2011¹, avant de s'engager dans le débat passionné qui a opposé, pendant presque une année, les partisans et les détracteurs du projet gouvernemental ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe². Le discours catholique sur ces questions de société a alors connu une inflation et une diffusion exceptionnelles : entre 2010 et 2013, on a assisté à une explosion du nombre d'ouvrages (nous avons recensé une cinquantaine d'essais publiés par des clercs ou des laïcs catholiques au cours de la période), de discours et de communiqués, de colloques et d'articles consacrés à ce sujet, sans compter les très nombreuses interviews publiés dans la presse écrite, radiophonique et télévisuelle, ou sur internet - l'investissement massif des nouveaux médias et des réseaux sociaux, y compris aux plus hauts niveaux de la hiérarchie, constitue l'une des caractéristiques marquantes de la mobilisation catholique dans la séquence étudiée.

Nous proposons ici d'étudier l'émergence, le traitement et les usages de ce thème du « genre » dans le discours de l'Église catholique romaine en France³ (ce qui implique, du fait des particularités de la structure ecclésiale catholique, d'intégrer au corpus les productions vaticanes, et de s'interroger sur leur réception et leurs usages en France, mais aussi, en sens inverse, de rechercher une éventuelle influence de l'actualité

nationale sur le discours magistériel). La définition de l'Église à laquelle nous souscrivons ici est large : prenant pour critères déterminants les autodéfinitions des acteurs et les identifications par l'opinion, elle inclut, au-delà de l'institution, tous les individus et groupes qui s'expriment « en tant que catholiques » dans l'espace public ou sont considérés comme appartenant au « monde catholique ». L'Église catholique ainsi délimitée ne forme pas une entité homogène ; elle est au contraire traversée par des clivages profonds⁴. Dès le début des années 1970, Michel de Certeau a décelé que cet « éclatement » s'accroissait dans une modernité caractérisée par l'individualisation du croire : « Le terme 'Église', au singulier, contraste avec des pratiques et des croyances de plus en plus diversifiées ou contradictoires entre catholiques⁵ ». Il est clair que les questions sexuelles sont aujourd'hui l'un des principaux facteurs de cette division du catholicisme. Nous laisserons cependant de côté, ici, les positionnements dissonants par rapport au Magistère que ce débat fait apparaître (ou réapparaître), notre objet d'étude étant le discours qui, suivant la ligne de la hiérarchie, s'oppose radicalement à l'approche « moderne » des questions liées aux identités et aux rôles de sexe.

Au-delà de sa visibilité, qui apparaît inédite dans la période contemporaine, ce discours catholique sur les questions sexuelles est-il vraiment nouveau ? On pourrait en douter, en observant que la plupart des concepts et des arguments mobilisés ont été développés bien en amont, principalement au cours du pontificat de Jean-Paul II. Il semble pourtant possible d'identifier une spécificité des développements les plus récents du discours catholique sur les sexes et la sexualité dans l'omniprésence et la centralité d'un thème nouveau : « la théorie du genre ». S'il peut se retrouver sous des dénominations diverses (« le genre », « le *gender* », « l'idéologie du genre », « le féminisme du *gender* », etc.), c'est invariablement sur le mode de la déploration et de l'inquiétude qu'il est évoqué. C'est en fait cette dénonciation même qui constitue « le *gender* » en tant qu'objet de discours : il répond en cela parfaitement à la définition de l'*objet polémique* proposée au début des années 1980 par François-André Isambert dans son travail sur les débats autour de l'avortement, en tant qu'il « ne peut être défini indépendamment des jugements de valeurs qui sont portés sur lui » (Isambert, 1982 : 359).

À l'examen, cet objet du « *gender* » apparaît ainsi, comme nous le montrerons, construit en large part par le discours qui le dénonce. Il est pleinement, de ce point de vue, un *objet de discours* au sens que donne à cette notion Frédérique Sitri : c'est « une entité discursive, c'est-à-dire constituée de discours et construite *dans et par* le discours » (Sitri, 2003 : 10, souligné par l'auteur). L'opposition au « genre » ou à « l'idéologie du *gender* », structure le discours et, dans le même temps, donne à ces mots ou syntagmes une signification qu'ils n'avaient pas initialement : ils deviennent des mots-clés, des « mots-événements » qui renvoient, par ce qu'ils sont associés à des

faits, des personnes, des groupes ou des idées, à un sens partagé par les récepteurs et génèrent la construction d'un « domaine de mémoire » (Moirand, 2007 : 19-63).

Des militants, des journalistes et des universitaires ont déjà plusieurs fois souligné que « la théorie du genre » pointée du doigt par l'Église catholique ne correspondait pas à une réalité tangible⁶. Pour juste que soit le constat, il nous semble que s'en tenir à ce point ne permet pas - et peut-être même empêche - une compréhension complète de ce qui est en jeu ici. Ce qui nous semble essentiel n'est pas tant le problème de l'exactitude des informations véhiculées par ce discours sur ce dont il est question - dire que ce discours *ne dit pas la vérité* sur la « théorie du genre » n'a de sens que si l'on postule qu'il est possible de la définir autrement -, ou la question de la relation qu'il entretient avec la réalité pratique, que l'étude de la réalité produite par ce discours. Nous proposons donc, antagoniquement à la démarche d'analyse de contenu qui a prévalu dans la majorité des travaux consacrés à cette question, de privilégier une approche discursiviste qui présume l'existence d'une réalité qui se forme dans l'énoncé. Nous partirons ainsi du postulat que la « théorie du genre » existe bel et bien, en tant qu'objet discursif, ce qui nous permettra, en assumant pleinement une « attitude herméneutique » (Maingueneau, 2012 : 10), de nous interroger sur les modalités, les raisons et les effets de sa construction.

1. La construction d'un « ennemi imaginaire »

1.1. Remarque préliminaire à propos du flou qui entoure la notion de genre

Le thème du genre, s'il peut paraître à première vue facile à circonscrire, s'avère en réalité extrêmement difficile à saisir dès lors que l'on cherche à poser des définitions. La polysémie, ou plus exactement le caractère extrêmement flottant de la définition du mot, pose problème, au point que les spécialistes eux-mêmes ne s'accordent pas sur une définition unique. Le genre n'est pas seulement ce concept qui s'oppose au sexe et qui désigne la part culturelle, c'est-à-dire non déterminée par le biologique, de l'identité sexuelle : il peut aussi, lorsqu'il est utilisé comme synonyme d' « ordre genré » ou « système de genre », désigner le système de relations de pouvoir établi par la distribution d'identités masculines et féminines selon le sexe. Par extension, on emploie aussi le terme « genre » pour évoquer une réflexion, un questionnement, une démarche intellectuelle, des perspectives de recherche autour de ces questions : le mot est alors synonyme d' « études de genre ». Le développement foisonnant qu'a connu, dans les dernières décennies, ce champ de recherche a abouti à une diversification des applications, mais aussi des postures épistémologiques et des positionnements. L'usage médiatique abusif du mot contribue, enfin, à brouiller davantage encore la définition : le « genre » est devenu un courant de pensée, une revendication militante, une cause

politique : on entend ainsi parler des « partisans du genre » opposés aux « antis-genre », ou encore de « lutte contre le genre ».

1.2. Donner une forme, donner un fond

Lorsque l'Église catholique prend la mesure de l'importance du thème du genre, au milieu des années 1990⁷, elle se trouve ainsi confrontée à une idée extrêmement complexe, vague, fuyante. Impossible d'adosser un discours contre un objet aussi inconsistant : pour pouvoir s'opposer à cet adversaire, l'Église va devoir le construire elle-même, le rendre plus homogène et substantiel. Cela passe d'abord par une unification : les discours évoquent ainsi « le genre », au singulier, ou « la théorie du genre ». Les approches de la question sexuelle qui ont recours au concept de genre et qui concurrencent la conception catholique de la différence entre homme et femme sont présentées comme un seul bloc théorique, la pluralité des réflexions et des positionnements qui caractérise le champ des études sur le genre étant systématiquement occultée.

Il s'agit également, pour le discours catholique, de donner un contenu au « genre ». L'ouvrage collectif *Gender, la controverse*, qui reprend en 2011 plusieurs articles publiés dans le *Lexique des termes ambigus et controversés sur la famille, la vie et les questions éthiques* en 2003, se présente comme un guide à l'usage des catholiques désireux de comprendre le débat. Il rappelle l'enseignement doctrinal sur ces questions et définit la position des tenants de la « théorie du genre ». Celle-ci se dessine au fil des chapitres, prenant la forme d'une posture à la fois épistémologique et politique, amalgame entre des concepts de la sociologie du genre décontextualisés, des éléments issus des théories *queer* (ou, le plus souvent, d'une caricature de celle-ci), des revendications du féminisme matérialiste et du féminisme radical lesbien. L'un des principaux spécialistes de l'Église sur ces questions en France, le prêtre et psychanalyste Tony Anatrella, explique ainsi dans la préface de l'ouvrage que « la théorie du genre laisse entendre que chacun construit son 'identité' sexuelle et que l'on peut même en changer en fonction des fluctuations de ses tendances, c'est-à-dire de ses désirs » (Anatrella, 2011 : 14). Le « genre » s'identifie à un militantisme féministe d'un nouveau type, intransigeant et dogmatique, qui affirme et impose des pseudos-vérités aberrantes : le « *gender feminism* ». L'un des contributeurs de l'ouvrage explique ainsi que « pour les *gender feminists* il existe cinq sexes » et « l'être humain naît sexuellement neutre » (Revoredo, 2011 : 61 et 73).

1.3. Le genre comme ennemi principal

La « théorie du genre » est présentée comme le « cheval de Troie » (Anatrella, 2011) des transformations sociales contemporaines dans le domaine de la famille et de la sexualité qui sont décriées par l'Église ; selon le psychanalyste Jacques Arènes, elle constitue « le corpus idéologique utilisé par les lobbies gays pour défendre leurs idées soumises au législatif, concernant notamment le mariage dit 'homosexuel' » (Arènes 2006, : 3). Mais elle est aussi, à l'inverse, ce qui est caché derrière la promotion de l'égalité des sexes et des sexualités. Benoît XVI met ainsi en garde à la fin de son pontificat :

Il s'agit en effet d'une dérive négative pour l'homme, même si elle se cache derrière des bons sentiments, au nom d'un prétendu progrès, ou de prétendus droits, ou d'un prétendu humanisme. [...] C'est pourquoi l'Église réaffirme [...] son 'non' à des philosophies comme celle du genre. (Benoît XVI, 2013)

Cette duperie est dénoncée par Christine Boutin sur le blog du Parti Chrétien Démocrate, le 30 septembre 2012 : « Sous couvert de féminisme, c'est le lobby du *gender* qui agit ». Thierry Boutet, éditorialiste de *Famille Chrétienne*, affirme quant à lui dans une préface que « jusqu'ici, (...) l'idéologie du *gender* avançait masquée sous couvert de la lutte contre l'homophobie » (Monfort, 2011 : 8). Cette idée selon laquelle la « théorie du genre » se cacherait derrière d'autres causes plus défendables est résumée dans un slogan que l'on pouvait apercevoir sur les pancartes distribuées dans la « Manif pour tous » du 17 novembre 2012 : « Mariage pour tous = *gender* pour tous ». Qu'il soit le mal qui est caché ou ce qui cache le mal, le « *gender* » semble bien être devenu l'adversaire principal, ce contre quoi il faut mobiliser toutes les énergies.

Cet « ennemi imaginaire » construit par le discours permet de renforcer l'engagement des catholiques qui se reconnaissent dans cette ligne intransigeantiste suivie par la hiérarchie, en les mobilisant contre un ennemi commun. Le sentiment d'appartenance à l'Église, qui tend à se dissoudre dans la période contemporaine, est restauré pour ces fidèles par le fait que l'Église se trouve engagée dans une bataille que la presse n'a pas tardé à qualifier de « croisade contre le genre ». Cette controverse est, pour l'Église, une opportunité de restaurer la cohésion du catholicisme français autour d'affirmations doctrinales fortes ; on retrouve ici la logique galvanisante du catholicisme de combat de la fin du XIX^e siècle, lorsque Pie IX affirmait dans son *Syllabus* (1864) que l'Église ne devait ni ne pouvait « se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne ». Les polarités sont simplifiées, le débat est réduit à une opposition binaire radicalisée qui semble réactiver la « guerre des deux France » évoquée par l'historien Émile Poulat - Christine Boutin n'hésite d'ailleurs pas à parler de « guerre civile⁸ » : la construction de la « théorie du genre » permet de créer

artificiellement un front de contestation susceptible de rassembler même au-delà de la communauté catholique.

2. Un discours contestataire sécularisé

2.1. Un discours à visée universelle

Le discours catholique affiche clairement une volonté de toucher une audience plus large que le seul cercle des croyants. Il s'adresse, selon la formule dédiée, à tous les « hommes de bonne volonté », qui, bien qu'ils se tiennent à l'écart de la croyance, peuvent saisir la vérité du discours et adhérer aux positions et aux arguments catholiques. Cette ambition exige de remodeler en profondeur le discours : les autorités catholiques ont en effet pris acte du phénomène de sécularisation massive qui touche les sociétés industrielles avancées, et compris que le discours moral de l'Église ne pouvait plus être reçu dans la société dans sa forme traditionnelle (Arènes, 2006 : 12).

2.2. La déconfessionnalisation du discours

Il s'agit, d'abord, de présenter le discours de l'Église non comme une position fondée sur une croyance religieuse particulière, qui ne s'adresserait donc qu'à ceux qui croient, mais comme une réponse aux défis éthiques contemporains reposant sur une certaine vision de l'homme et de la société, une voie civilisationnelle. L'argument du consensus religieux - « Nous ne sommes pas les seuls à ne pas être d'accord » (Barbarin, 2012a) -, mobilisé dans un premier temps pour éviter ce que le président de la Conférence des évêques de France, Mgr André Vingt-Trois, nomme le « particularisme confessionnel », s'est rapidement révélé être une impasse, car il était encore trop excluant et renforçait l'impression d'une opposition entre une position religieuse et une position éclairée par la raison. L'option d'une coalition des religions, qu'aurait rendue possible la nette convergence entre les représentants des différentes communautés religieuses françaises (le Conseil Français du Culte Musulman et l'Union des Organisations Islamiques de France, le Grand Rabbin de France et le Consistoire central israélite, la Fédération protestante de France, l'Église orthodoxe de France), a donc été abandonnée au moment de la Conférence des représentants des cultes en France, au mois de septembre 2012. Mgr Vingt-Trois explique ainsi cette décision :

ce [n'est] pas un débat religieux mais un débat anthropologique, c'est-à-dire un débat qui concerne l'existence de tout le monde, et si on [fait] un front des religions, on [dira] 'ben c'est très bien, ceux qui sont croyants ils font comme ça, mais les autres ils s'en fichent'. C'est pas du tout le cas. Nous sommes dans un combat qui concerne

tout le monde. (Vingt-Trois, 2012)

Le choix d'organiser le mouvement de contestation au sein de la « Manif pour tous », qui, bien qu'il semble majoritairement composé d'associations chrétiennes si l'on écarte les « coquilles vides »⁹, se présente sur le site du collectif comme « un mouvement citoyen libre, apartisan, aconfessionnel, pluriel et diversifié », procède de la même logique de déconfessionnalisation du discours.

2.3. L'invocation d'un socle de valeurs humanistes

Pour rendre le discours audible à l'extérieur de l'Église (mais aussi pour s'adapter à l'évolution des mentalités des catholiques eux-mêmes), l'accent est donc mis sur les arguments rationnels plutôt que sur l'affirmation de la foi. Ce qui est au cœur du discours n'est pas la Vérité de la Révélation, mais l'évocation des valeurs humanistes universelles qui, comme le philosophe Gianni Vattimo l'a montré, sont les seules idées qui peuvent s'imposer dans le contexte culturel relativiste de la post-modernité : la paix, l'harmonie sociale, le dialogue, la prudence, la justice, la solidarité, la sollicitude envers les plus faibles...

On voit ainsi, par exemple, le concept d'« écologie humaine » être mis en avant dans le discours. Utilisé à propos du genre dès 2008 par Benoît XVI¹⁰, il a été diffusé dans le contexte français par Tugdual Derville, délégué général de l'association pro-vie « Alliance VITA » et porte-parole du collectif « La Manif pour tous ». Le recours à la notion d'« écologie humaine » permet de mettre en cohérence avec le très consensuel souci de la sauvegarde de l'environnement une vision essentialiste de la différence des sexes beaucoup plus controversée à l'heure actuelle. D'autres principes parfaitement intégrés à la rationalité moderne, comme le principe de précaution, sont également invoqués :

s'il y a un enjeu, s'il y a un risque, s'il y a une incertitude grave dans un domaine qui touche à l'existence de tout le monde, c'est le moins que l'on puisse faire que de réclamer l'application d'un principe de précaution dont tout le monde se réclame pour les espèces animales et les plantes rares, mais qu'on applique pas pour l'homme. (Vingt-Trois, 2012)¹¹

Le discours catholique mobilise enfin, à travers la référence régulière aux normes de droit européen ou aux conventions internationales qui vont dans son sens, l'autorité du droit positif. Celle-ci est convoquée pour soutenir la loi divine, au prix d'une inversion du raisonnement néo-thomiste qui est au cœur de la doctrine de l'Église depuis la fin du XIXe siècle¹².

2.4. Faire jouer la science contre la science

Toujours dans ce souci de s'adapter à la sensibilité rationaliste contemporaine, le discours catholique cherche de plus en plus à mettre de son côté l'autorité des savoirs scientifiques. Les enseignements de l'anthropologie, de la psychanalyse, de la biologie tendent ainsi à se substituer à ceux des Écritures, de la Tradition ou du Magistère, et leur vocabulaire spécifique est même volontiers adopté (Arènes, 2006 : 15 et 17). La théologienne Jutta Burggraf cite ainsi cinq publications scientifiques récentes, dans des revues de médecine et de neurosciences, à l'appui de sa thèse selon laquelle il existerait « des différences structurelles et fonctionnelles entre un cerveau féminin et un cerveau masculin » (Burggraf, 2011 : 33-34). Un tri est évidemment opéré parmi les connaissances et les tendances abritées par ces disciplines, dont la nécessité révèle l'artificialité de cette confluence ; les réactions des scientifiques dénonçant une « instrumentalisation » ou une « manipulation » témoignent, quant à elles, de l'unilatéralité de cette alliance. Il n'importe, là n'est pas l'enjeu : ce qui compte, pour l'Église, est d'attaquer la « science » sur son propre terrain, en mobilisant toutes les cautions scientifiques disponibles.

On s'aperçoit ainsi que souvent, la rhétorique catholique sur le « genre » juge les sociétés démocratiques modernes à l'aune des principes et valeurs auxquelles elles prétendent se soumettre pour pointer les contradictions de la pensée moderne, cherche à montrer les incohérences internes au système normatif suivant un raisonnement juridique ou mobilise des savoirs scientifiques pour critiquer les discours académiques. Cette volonté de montrer les incohérences internes, de critiquer le système de pensée moderne de l'intérieur, ne signifie cependant pas la fin de l'opposition frontale de la modernité. L'explication nous semble plutôt résider dans la volonté d'accéder à l'espace public démocratique - en acceptant les règles de l'éthique de la discussion habermassienne - et de s'adresser au plus grand nombre, en particulier aux « athées-dévôts » (que le philosophe catholique français Rémi Brague appelle « christianistes ») qui sont politiquement et moralement proches des positions conservatrices défendues par l'Église, mais ne sont pas sensibles aux arguments théologiques.

2.5. Un discours d'opposition totale

Le fait que le registre de discours de l'Église se rapproche formellement de celui qui prévaut dans la sphère séculière ne doit pas être lu comme la marque d'une adhésion à la modernité ; au contraire, le discours ne se modernise que pour mieux s'y opposer. Dans la « controverse du genre », l'Église insiste sur sa position « dissidente » face à une opinion majoritaire décrite comme « politiquement correcte » et moutonnaire : « La critique de la *théorie du genre*, du mouvement *Queer* et de l'*indifférenciation*

sexuelle n'est pas tolérée dans l'univers politico-médiatique actuel. Bien au contraire une sérieuse censure existe pour que la pensée dominante apparaisse comme la vérité intangible » (Anatrella, 2011 : 18-19). La thèse d'un durcissement de l'opposition à la prise de parole de l'Église dans la sphère publique, développée par René Rémond dans *Le christianisme en accusation* ou par Paul Valadier dans *L'Église en procès*, est intégrée dans le discours dans une perspective de victimisation ; le discours de la « cathophobie » refait surface. Le catholicisme français est volontiers décrit comme un « bouc émissaire », victime d'humiliations permanentes : « L'Église a l'habitude d'être le paillason sur lequel on s'essuie les pieds » (Barbarin, 2012a). L'Église s'efforce de renverser les représentations qui font d'elle une force conservatrice et opprimante ; on rencontre même dans certains cas, notamment avec le mouvement du « Printemps français », des analogies pour certaines inattendues avec les révolutions arabes, le mouvement des « Indignés », la Résistance, les luttes non violentes pour les droits civils, la décolonisation, la Révolution française¹³... L'objectif est bien sûr d'obtenir les faveurs de l'opinion, mais aussi de renforcer le sentiment d'appartenance en proposant une identité catholique plus susceptible d'être assumée et revendiquée.

L'Église ne se borne pas à insister sur son statut d' « opposant » : elle s'efforce d'apparaître comme le fer de lance d'un mouvement global de contestation qui traverse une société en crise. Trois mois après les premières mobilisations contre le « mariage pour tous », Mgr Vingt-Trois rappelle ainsi son statut de « pionnier » dans la lutte : « Jusqu'à ce que je fasse des déclarations publiques un peu fortes [...], personne n'avait rien à dire. [...] J'ai appelé les gens à se manifester, je les ai secoués, j'ai ouvert les oreilles et les yeux à beaucoup de gens, j'ai mis en branle un mouvement » (Vingt-Trois, 2012). L'Église entend parler, dans le cadre de ce discours « contre le genre », à et pour tous ceux qui, dans l'époque contemporaine, ressentent une insatisfaction, une inquiétude, un malaise. Son discours renvoie, en effet, à presque toutes les critiques et les peurs suscitées par la modernité. Elles étaient, pour la plupart, déjà présentes dans le discours de l'Église, mais le thème du « *gender* » les cristallise toutes et permet de les mettre en cohérence de façon inédite.

3. Topique de la critique de la « théorie du genre »

Dans *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Albert O. Hirschman identifiait trois procédés récurrents dans tous les discours visant à discréditer les propositions progressistes, dans différents contextes historiques, qu'il nommait *l'inanité*, *l'effet pervers*, et la *mise en péril* (Hirschman, 1991). Dans un article consacré à l'étude des discours antiféministes au début du XXe siècle¹⁴, l'historienne Florence Rochefort montrait que cette grille de lecture était parfaitement adaptée à la compréhension du débat sur les

questions sexuelles. Il semble bien que l'on retrouve, dans le discours actuel de l'Église catholique, ces constantes argumentatives : il s'agit d'abord de contester la prétention à la scientificité du discours adverse et de souligner son caractère spéculatif et abscons, ensuite de dénoncer son caractère illusoire ou mensonger en le présentant comme une « fausse libération » menant in fine à l'aliénation, et enfin de convaincre qu'il représente une menace grave pour l'équilibre de l'individu, de la famille et de la société.

3.1. Le déni de validité « scientifique »

L'usage systématique de l'expression « théorie du genre », que nous avons déjà souligné, apparaît comme un outil de décrédibilisation. Le caractère scientifique de la réflexion autour du concept de genre est ainsi nié : « Comment ce qui n'est qu'une théorie peut-il être présenté comme scientifique ? » (Boutin, 2011). Le discours catholique affirme que la réflexion menée dans le cadre des *gender studies* ne répond pas aux critères de la scientificité, en particulier à celui, cher à Karl Popper, de la réfutabilité : elle forme « un système fermé ne laissant pas la possibilité de raisonner » (Reveredo, 2011 : 46). Tony Anatrella va dans le même sens en parlant d'un « agencement conceptuel qui n'a rien à voir avec la science » (Anatrella, 2011 : 5). En toile de fond, on retrouve l'éternelle discussion sur le statut des « sciences molles » : « peut-on parler de sciences sociales ? » (*ibidem* : 11). Dans certaines attaques plus radicales encore, ce statut de « théorie », sitôt imposé par ses détracteurs, lui est refusé : « Les promoteurs du *gender* ont tout intérêt à utiliser le terme scientifique et trompeur de théorie, pour faire croire à une hypothèse scientifique déjà validée. Or, cette soi-disant théorie s'apparente au mieux à une opinion, au pire à une idéologie. » (Monfort, 2011 : 15).

Cette « idéologie féministe du *gender* » (Burggraf, 2011 : 28) est dénoncée comme « irréaliste et désincarnée » (Anatrella, 2011 : 16) et même qualifiée de « grand délire » (Monfort, 2011 : 35). Le discours insiste, surtout, sur son caractère « occidental » (Sarah, 2009), et plus précisément « nord-américain ». Le maintien de la locution « *gender* » en français vise à suggérer ce caractère exotique, étranger, du raisonnement. Le concept de *gender* serait intraduisible non seulement dans d'autres langues, mais aussi dans d'autres cultures que celle des Etats-Unis¹⁵. La réflexion sur la construction des identités sexuelles est donc située dans une culture déterminée : celle de « l'Amérique », qui dans l'imaginaire anti-moderne incarne l'avant-garde de la décadence de l'Occident. On lui oppose une « Afrique » tout aussi fantasmée et stéréotypée, préservée de la perte du contact avec la nature et où le sacré, les valeurs familiales, la transmission ont encore du sens. Les organisations internationales tentent à toute force de faire intégrer aux Africains ces idées « sociologisantes » (*idem*) dans une sorte de « néo-colonialisme occidental de la pensée » (Anatrella, 2011 : 22) visant à imposer mondialement le

« cynisme intellectuel de l'Occident » (Sarah, 2009) ; le « bon sens » inhérent à « la culture africaine » (*idem*), heureusement, y fait obstacle.

Cette idée selon laquelle les réflexions autour de la notion de genre seraient des spéculations intellectuelles complètement déconnectées du réel et que la sagesse populaire répugnerait à les admettre est très présente dans les discours : « il suffit d'écouter les réactions de la rue, pleine de bon sens... » (Montfort, 2011 : 47). Une conception rousseauiste de la conscience semble fonder les arguments appuyant la véracité du discours d'opposition au « *gender* » : « Ce sont les intentions qui montent spontanément au cœur des croyants. Il ne faudrait pas se mettre à terroriser le bon sens... » (Barbarin, 2012a). La vérité se confond alors avec les « évidences naturelles » observables par tous et, à l'instar de la *common decency* théorisée par George Orwell, se reconnaît instantanément par le fait qu'elle ne heurte pas la sensibilité intuitive.

3.2. La dénonciation d'une fausse libération

Le « *gender* » est le symptôme d'un « problème avec la vérité¹⁶ » ; c'est une « idéologie qui consiste à nier la réalité » (Boutin, 2011). Le projet émancipateur dont il est porteur est dénoncé comme un mensonge ou comme une « grande et dangereuse illusion » (Burggraf, 2011 : 41) qui ne permet pas une libération *authentique*, mais mène au contraire à l'aliénation. « Ni la femme ni l'homme ne peuvent aller contre leur propre nature sans se rendre malheureux. La rupture d'avec la biologie ne libère pas la femme, ni l'homme ; c'est plutôt la voie ouverte au pathologique » (*idem*). Dans quasiment tous ses textes consacrés à la question, Tony Anatrella illustre cette idée en comparant « l'idéologie totalitaire » du genre au marxisme, manière habile de dramatiser les enjeux tout en rappelant la clairvoyance de l'Église romaine de Jean-Paul II face aux dérives du communisme soviétique :

La théorie du genre provoquera davantage de dégâts que ceux occasionnés par l'idéologie marxiste. Cette dernière se proposait de collectiviser l'homme et de le déraciner de sa culture au point de l'appauvrir, alors que le gender nous promet l'émancipation subjective de la différence sexuelle pour nous aliéner à l'économie des tendances sexuelles, source de tous les dénis et de toutes les violences. (Anatrella, 2005 : 665)¹⁷

Comme les totalitarismes qui ont traumatisé le XX^e siècle, « l'idéologie du genre » est décrite comme s'imposant par la propagande et la désinformation, en infiltrant en particulier les médias et les milieux éducatifs : « Les citoyens la découvrent au moment où leurs enfants vont subir son endoctrinement au lycée, alors même qu'elle est déjà distillée dans les séries télévisées et dans les publications destinées aux enfants et aux adolescents... » (Anatrella, 2011 : 17). Ce « mensonge social » (*idem*) est distillé par un

« lobby homosexuel¹⁸ » tout-puissant, qui a pour projet de détruire, avec la complicité des élus de la nation et des organisations internationales, les piliers de la civilisation.

3.3. La crainte d'un bouleversement anthropologique menant au chaos

Nous arrivons ici au cœur du discours catholique contre la « théorie du genre », où sont formulées les craintes les plus profondes à propos des évolutions. Ces inquiétudes s'étendent bien au delà du domaine des sexes et de la sexualité ; le « gender » est en effet porteur, selon l'Église, d'un « changement anthropologique », d'une « rupture de société » (Barbarin, 2012b). Cette évolution est interprétée sur un mode catastrophiste : elle mène au chaos, à la violence, à la barbarie.

L'Église observe avec inquiétude la progression d'un individualisme « hédoniste » et « égoïste ». Le « *gender* » en est le symptôme : Jutta Burggraf (2011 : 31) explique que « ces prétentions ont trouvé dans l'anthropologie individualiste du néolibéralisme radical un milieu propice ». Mais il en est aussi la cause, puisqu'il est accusé de renforcer le phénomène de fermeture à l'autre que Tony Anatrella nomme « le règne de Narcisse ». Le « *gender* » supprime toutes les contraintes qui pèsent sur l'individu, « chacun peut s'inventer soi-même » (Revoreda, 2011 : 45), « seuls comptent la subjectivité et ses 'désirs' qui priment sur la réalité des choses et provoquent l'éclatement des limites » (Anatrella, 2011 : 19). Les garde-fous sont brisés par la « théorie du genre » : « la différence entre ce qui est permis et ce qui est interdit disparaît » (Revoreda, 2011 : 45). Cette disparition des limites ouvre la voie à une multiplication illimitée des revendications subjectives : les sociétés qui entrent dans l'engrenage pervers de la « théorie du genre » perdent le contrôle sur leur devenir, n'importe quoi devient possible : polygamie, inceste, eugénisme... « On sait très bien le nombre de demandes qui vont être incroyables et qui vont arriver après, d'ailleurs on les voit déjà très bien se faire jour » (Barbarin, 2012b).

L'une des intentions principales prêtées au « *gender* » par l'Église est la destruction de la famille traditionnelle : « l'anthropologie du genre » inspire des « idéologies qui promeuvent par exemple la mise en question de la famille, de par nature bi-parentale, c'est-à-dire composée d'un père et d'une mère » (Congrégation pour la doctrine de la foi, 2004 : n°2). Or la famille, selon la formule de Vatican II reprise dans nombre de textes, est la « cellule de base de la société » ; elle est aussi le lieu où peuvent subsister, dans une société de plus en plus individualiste, les dernières solidarités. En rompant avec la vision naturaliste de la complémentarité de l'homme et de la femme, le « *gender* » fait naître une « rivalité entre les sexes » (*idem*) qui, en y faisant entrer la concurrence, détruit le « refuge » que constituent le couple et la famille fondés sur le mariage hétérosexuel, livrant les individus au règne sans partage du marché.

La « théorie du genre » participe ainsi, selon l'Église, à l'avènement d'une « société de violence » (Vingt-Trois, 2013) où règne la loi du plus fort. Les premières victimes de cette évolution sont « les plus fragiles de notre société » (*idem*) : les enfants, « endoctrinés » dès l'école, privés d'un droit fondamental à être élevé par un père et une mère et transformés en « marchandise » par les réformes du droit de la famille, et les femmes, instrumentalisées et exploitées.

Au-delà de la famille, le discours affirme que c'est l'existence même des hommes et des femmes qui est menacée : « Derrière l'utilisation toujours plus répandue de l'expression 'genre' au lieu du mot 'sexe' se cache une idéologie qui cherche à éliminer l'idée que les êtres humains se divisent en deux sexes » (Revoreda, 2011 : 45). La « théorie du genre » culmine dans un « négationnisme des sexes » (Anatrella, 2011 : 24) qui est interprété plus largement comme un déni de l'altérité, une « incapacité à assumer qu'il y ait des différences entre les gens » (Vingt-Trois 2013). La « théorie du genre » mène ainsi à l'avènement d'une humanité « asexuée », uniformisée, dans laquelle « tout est mis sur le même plan » (*ibidem* : 4), même les orientations sexuelles : l'hétérosexualité, « condition commune et générale », n'est plus contre-distinguée des « singularités sexuelles marginales » (*idem*), elle n'est plus qu'une pratique parmi d'autres au sein d'un « modèle nouveau de sexualité polymorphe » (Congrégation pour la doctrine de la foi, 2004 : n°2). Le problème est bien ici l'acceptation des pratiques homosexuelles : « Le droit de choisir étant la valeur suprême de cette nouvelle éthique, l'homosexualité devient un choix culturellement acceptable, et l'accès à ce choix doit être promu » (Sarah, 2009). Pour l'Église, c'est évidemment inacceptable : les actes homosexuels restent considérés comme « objectivement désordonnés » (Catéchisme de l'Église catholique, n. 2358).

C'est, enfin, la mise à distance de la Nature qui suscite la méfiance. Aux évêques français qu'il avait réunis à Rome au début du débat sur le « mariage pour tous », Benoît XVI avait expliqué que le problème de fond est que la « théorie du genre » repose sur une « conception de la nature humaine qui s'avère défectueuse » (Benoît XVI, 2012) : la vision qui considère l'obéissance à une norme transcendante comme un assujettissement est condamnée par l'Église. Celle-ci considère que la volonté de « se libérer de ses conditionnements biologiques » (Congrégation pour la doctrine de la foi, 2004 : n°3) qui se situe à la racine de la logique du « *gender* » expose aux pires dérives : le discours de l'« écologie humaine » rappelle en effet qu'il existe une loi naturelle qui ne doit pas être transgressée, sous peine de conséquences graves.

4. La « théorie du genre », support d'un discours sur la modernité politique

4.1. L'arrière plan politique du discours sur le « genre »

La « théorie du genre » incarne, dans le discours catholique, « une certaine soif d'autosuffisance » (Burggraf, 2011 : 38). C'est précisément contre cette prétention à l'autonomie que l'Église réaffirme l'idée selon laquelle il existe une loi naturelle, d'origine divine, qui s'impose à l'homme et sur laquelle il n'a pas de prise. Cette critique s'élève à la fois contre la volonté de l'homme de décider seul de ce qui le concerne (l'individualisme libéral) et contre l'idée selon laquelle le critère de validité des normes serait le respect des procédures de délibération politique qui ont conduit à leur élaboration (le positivisme démocratique). Elle porte donc à la fois au niveau individuel et au niveau collectif ; l'un et l'autre sont associés et mis en cohérence dans le discours sur le « *gender* ».

La charge est avant tout portée contre ce qu'André Vingt-Trois appelle le « libéralisme moral » (Vingt-Trois, 2013). Cette tendance consacre la primauté de la souveraineté individuelle et fustige le perfectionnisme moral, déniait à toute autorité la légitimité à promouvoir des valeurs dans le domaine de la sexualité ou de la famille au nom de la référence à une conception objectiviste du bien. Le discours catholique ne peut évidemment l'accepter, et réaffirme que le consentement ne saurait en aucun cas être le seul critère d'évaluation des actions humaines.

Le discours de l'Église est aussi dirigé contre l'idée selon laquelle il serait nécessaire de reconnaître aux normes sexuelles un caractère « politique », et de les faire entrer dans la sphère de ce qui peut être soumis à la délibération collective. Cette revendication, à laquelle Éric Fassin donne le nom de « démocratie sexuelle », ne contrarie pas moins que le « libéralisme moral » la volonté de l'Église de maintenir un schéma hétéronome pour les normes sexuelles, qui ne peuvent relever de la compétence du législateur dans la mesure où elles sont dictées par une loi naturelle invariable. En la matière, le respect des procédures démocratiques ne peut fonder la légitimité des normes : « la première page de la Bible a plus de force et de vérité [...] que les décisions circonstancielles et passagères d'un parlement, ou de vingt-cinq parlements, d'ailleurs » (Barbarin, 2012b). La loi des hommes est toujours le fruit d'une décision comportant sa part d'arbitraire, de subjectivité, d'erreur : l'Église réaffirme ici le postulat thomiste fondamental de la supériorité du *jus* sur la *lex* et retrouve sa position de « maîtresse en vérité ».

4.2. Le « *gender* » comme cheval de bataille

S'il est évident que les circonstances (développement d'un champ de recherche resté longtemps confidentiel, évolution significative des mentalités, réformes législatives,

irruption de nouveaux thèmes dans le débat public) ont largement dicté à l'Église son agenda, on peut cependant considérer que le fait qu'elle mobilise toutes ses énergies sur la seule question du genre relève d'un choix stratégique. Pourquoi cette attention prioritaire donnée aujourd'hui aux questions liées à la sexualité ? Pourquoi « la théorie du genre » a-t-elle été choisie comme « ennemi imaginaire », alors que l'on peut penser que d'autres objets (ayant une existence réelle ou seulement discursive) auraient pu remplir cette fonction de support du discours anti-moderne de l'Église ? Deux séries de considérations peuvent dessiner une explication. On peut d'abord évoquer le regard porté sur les questions sexuelles aujourd'hui, ainsi que les enjeux et significations dont elles sont investies : elles sont désormais perçues comme le révélateur des normes sur lesquelles reposent nos sociétés, un « sismographe de notre subjectivité »¹⁹. Si l'Église a choisi d'axer son discours autour de cette thématique, ce serait donc pour se situer sur un terrain considéré comme le lieu symbolique le plus significatif des sociétés occidentales contemporaines. L'étude de la stratégie de l'Église dans ce domaine fournit une autre explication : la focalisation sur les questions sexuelles doit être interprétée comme s'inscrivant dans une stratégie globale, amorcée dans les années 1960, visant à sauvegarder l'influence de l'Église dans un contexte de sécularisation. Le terrain politique et social, sur lequel la parole catholique a perdu son influence, est progressivement délaissé, et le discours se réoriente vers le domaine que l'Église peut encore prétendre régir : les questions éthiques, notamment celles liées à la sexualité et à la famille²⁰.

Conclusion

L'intervention de l'Église dans le débat français contemporain autour des questions sexuelles s'inscrit dans une orientation stratégique plus globale du discours catholique, que l'on peut faire remonter à la fin du XIX^e siècle. Celle-ci consiste en l'affirmation de l'attachement à l'hétéronomie, qui conduit à adopter des positions hostiles au libéralisme et méfiantes à l'égard de la démocratie. Dans la « controverse du genre », le discours de l'Église apparaît plus intransigeant que jamais. Il est cependant adapté à un contexte marqué par une crise économique qui suscite une remise en question globale du projet de société démo-libéral, et exploite de manière optimale les inquiétudes, frustrations et mécontentements qui croissent dans la période, chez les catholiques mais aussi au sein d'une part croissante de l'ensemble de la population. L'Église témoigne d'une volonté de se positionner comme un acteur de premier plan au sein d'un mouvement global de contestation qui traverse aujourd'hui les sociétés industrielles avancées. La « théorie du genre » qu'elle construit pour pouvoir s'y opposer apparaît comme le support, en forme d'épouvantail, d'un discours critique sur l'époque qui, semble-t-il, ne parvient pas à s'énoncer efficacement autrement.

Bibliographie

- Anatrella, T. 2005. « Le *Lexique* et les enjeux de la sexualité. Conférence au Sénat ». *La Documentation catholique*, n°2339, 3 juillet 2005.
- Anatrella, T. 2011. « Préface : La théorie du genre comme un cheval de Troie ». *Gender, la controverse*, collectif, Conseil Pontifical pour la famille, Paris : Téqui.
- Arènes, J. 2006. « La problématique du « genre ». *Documents épiscopat*, n°12, pp. 3-18.
- Barbarin P. 2012a. « Il ne faut pas dénaturer le mariage ». Entretien au *Figaro*, 13 août 2012.
- Barbarin P. 2012b. « Interview pour le forum RCF / TLM ». 14 septembre 2012, document audiovisuel
URL : <<http://www.rcf.fr/radio/RCF69/emission/139369/428409>> [consulté le 15 février 2014].
- Benoît XVI. 2012. « Adresse aux prélats de la Conférence des Évêques de France ». 21 septembre 2012. URL : <<http://www.vatican.va>> [consulté le 15 février 2014].
- Benoît XVI. 2013. « Discours aux participants à l'assemblée plénière *Cor Unum* », 19 janvier 2013. URL : <<http://www.vatican.va>> [consulté le 15 février 2014].
- Boutin C. 2011. « Lettre ouverte à Luc Châtel ». 21 mai 2011. URL : <<http://www.chretiente.info>> [consulté le 15 février 2014].
- Burggraf J. 2011. « Que dit la théorie du genre ? ». *Gender, la controverse*, collectif, Conseil Pontifical pour la famille. Paris : Téqui.
- Congrégation pour la Doctrine de la Foi. 2004. « Lettre aux évêques de l'Église catholique sur la collaboration de l'homme et de la femme dans l'Église et dans le monde », 31 mai 2004. URL : <<http://www.vatican.va>> [consulté le 15 février 2014].
- Fassin E. 2009. *Le sexe politique. Genre et sexualité au miroir transatlantique*. Paris : Éditions de l'EHESS.
- Hirschman A. O. 1991. *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*. Paris : Fayard.
- Isambert F.-A. 1982. « Une sociologie de l'avortement est-elle possible ? ». *Revue française de sociologie*, 23-3. pp. 359-381.
- Maignueneau D. 2012. « Que cherchent les analystes du discours ? ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n°9, 2012. URL : <<http://aad.revues.org/1354>> [consulté le 15 février 2014].
- Moirand S. 2007. *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Montfort E. 2011. *Le genre démasqué*. Valence : Peuple Libre.
- Portier P. 2012. Pluralité et unité dans le catholicisme français. In : *Catholicisme en tensions*. Paris : Editions de l'EHESS.
- Revoreda O. A. 2011. « Féministes du genre ou *gender feminists* ». *Gender, la controverse*, collectif, Conseil Pontifical pour la famille, Paris : Téqui, pp. 45-79.
- Sarah, R. 2009. « Contribution du secrétaire de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples ». *Bulletin de la IIe Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des évêques*, 4-25 octobre 2009
URL : <<http://www.vatican.va>> [consulté le 15 février 2014].
- Sitri F. 2003. *L'Objet du débat. La construction des objets de discours dans des situations argumentatives orales*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Vingt-Trois A. 2012. « Interview pour "Le grand Jury" LCI-RTL-Le Figaro ». 23 décembre 2012, document audiovisuel. URL : <<http://www.rtl.fr/emission>> [consulté le 15 février 2014].
- Vingt-Trois A. 2013. « Discours pour l'Ouverture de l'Assemblée plénière de la Conférence des évêques de France à Paris ». 16 avril 2013. URL : <<http://www.eglise.catholique.fr>> [consulté le 15 février 2014].

Notes

1. La circulaire publiée dans le Bulletin Officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010 prévoyait l'intégration, dans le programme de Sciences de la Vie et de la Terre en classe de Première générale (ES, L), d'un nouveau thème intitulé « Masculin/Féminin » abordant les notions de sexe biologique, d'identité sexuelle et de rôles sexuels. Entre cette annonce et la sortie des nouveaux manuels scolaires, l'année suivante, de nombreuses personnalités du monde catholique et des associations familiales confessionnelles se sont mobilisées pour dénoncer cette évolution auprès du gouvernement et des parlementaires ; le 30 août 2011, 80 députés, suivis le 12 septembre par 113 sénateurs, ont demandé le retrait des nouveaux manuels au ministre de l'Éducation nationale Luc Châtel, sans obtenir gain de cause. Cf., par exemple, la lettre adressée au Ministre de l'Éducation nationale Luc Châtel par Antoine Renard, le président de la Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques le 27 mai 2011 (<<http://www.afc-france.org/attachments/article/791/courrier-luc-chatel-SVT-25-05-11.pdf>> [consulté le 15 février 2014].) ; l'éditorial de Gérard Leclerc paru dans *France Catholique* le 30 mai 2011 (<<http://www.france-catholique.fr/Objection-de-conscience,7171.html>> [consulté le 15 février 2014].) ; la lettre envoyée le lendemain au Ministre Châtel par Christine Boutin, la présidente du Parti Chrétien-Démocrate (Boutin 2011).
2. Le projet de loi sur le « Mariage pour tous » a été déposé au Parlement le 7 novembre 2012 par la ministre de la justice Christiane Taubira. Avant même l'annonce du lancement de la réforme par le gouvernement, l'Église de France a amorcé la lutte contre le projet de « mariage pour tous » qui faisait partie des promesses de campagne de François Hollande. Dans sa « Prière pour la France » du 15 août 2012, le cardinal André Vingt-Trois, président de la Conférence des évêques de France, invitait ainsi à prier « pour que les enfants et les jeunes [...] cessent d'être les objets des désirs et des conflits des adultes pour bénéficier pleinement de l'amour d'un père et d'une mère ». Nous aurons l'occasion de revenir plus loin sur les positionnements et les mobilisations catholiques qui ont suivi, notamment dans le cadre du collectif « la Manif pour tous ». Au terme d'un long débat parlementaire particulièrement houleux, la loi n° 2013-404 a été adoptée le 23 avril 2013, puis validée par le Conseil constitutionnel et promulguée le 17 mai 2013.
3. L'intensité particulière de la réaction catholique dans le contexte français, si on la compare aux oppositions religieuses rencontrées, dans des circonstances semblables, dans d'autres pays européens où l'Église semblait autant voire plus présente, nous a semblé faire du cas français un exemple typique, justifiant une attention exclusive. Il serait particulièrement intéressant de rechercher les causes contextuelles de la spécificité française, mais cela dépasse l'objet de cet article.
4. Jean Baudouin et Philippe Portier (dir.), *Le mouvement catholique français à l'épreuve de la pluralité. Enquête autour d'une militance éclatée*, Presses Universitaires de Rennes, 2002. Voir aussi Philippe Portier (2012).
5. Cf. Michel de Certeau, Jean-Marie Domenach, *Le Christianisme éclaté*, Paris, 1974. La citation est extraite de Michel de Certeau, « La fin de la période post-conciliaire », *Cahiers Français*, 55-56, 1977, p. 60.
6. Voir par exemple Eric Fassin, « Les députés confondent genre et sexualité », *Têtu*, 1^{er} septembre 2011 ; Anthony Favier, « La théorie du genre n'existe pas », *Témoignage Chrétien*, 8 mars 2012 (<<http://www.temoignagechretien.fr>> [consulté le 15 février 2014].) ; Anne-Charlotte Husson, « la 'théorie du genre' n'existe pas », 1^{er} février 2013 (<<http://cafaitgenre.org>> [consulté le 15 février 2014].) ; Alexandre Jaunait, Anne Revillard, Laure Bereni et Sébastien Chauvin, « La théorie du genre : réponse au ministre Vincent Peillon », *Libération*, 10 juin 2013 (<<http://www.liberation.fr>>) ; Charles Des Portes, « Non, la théorie du genre n'existe pas », *Marianne*, 31 juillet 2013 (<<http://www.marianne.net>>). La porte-parole du gouvernement et ministre des droits des femmes Najat Vallaud-Belkacem a elle aussi répété que « la théorie du genre n'existe pas » (6 juin 2013), suivie le 4 septembre par le ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon (qui l'avait pointée du doigt trois mois plus tôt).
7. Le moment-clé de cette prise de conscience semble être la Conférence internationale sur la population et le développement des Nations Unies au Caire en 1994, suivie l'année suivante de la Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes organisée à Pékin. On peut percevoir nettement l'inquiétude du Saint-Siège dans la déclaration qui figure dans les résolutions adoptées

par la conférence (n° 12, <<http://www.socialwatch.org>>). Voir aussi le livre de la militante catholique Dale O'Leary, qui a participé à ces conférences (*The Gender Agenda : Redefining Equality*, Vital Issues Press, 1997). Le « gender » fait son apparition dans les documents magistérielles à partir du début des années 2000 (Conseil Pontifical pour la famille, « Famille, mariage et 'unions de fait' », 26 juillet 2000, n°8 (<<http://www.vatican.va>>). Quatre ans plus tard, un autre texte important désigne le « genre » comme « le problème » : il s'agit de la « Lettre aux évêques de l'Église catholique sur la collaboration de l'homme et de la femme dans l'Église et dans le monde » (Congrégation pour la doctrine de la Foi, 2014).

8. Christine Boutin sur le réseau Twitter, le 12 avril 2013.

9. Voir par exemple l'enquête fouillée menée par Samuel Laurent, journaliste au *Monde* URL : <<http://www.lemonde.fr>>.

10. Benoît XVI, « Vœux de Noël à la Curie romaine », 22 décembre 2008, (<<http://www.vatican.va>>) : « Les forêts tropicales méritent, en effet, notre protection, mais l'homme ne la mérite pas moins en tant que créature ». Sur cette question, voir Ludovic Bertina, Romain Carnac, « 'L'écologie humaine' du Vatican (Jean-Paul II - Benoît XVI) : la rencontre entre le discours écologique et une morale sexuelle naturaliste », avec Ludovic Bertina, *Genesis*, Società Italiana delle Storiche, 2014.

11. Voir aussi Tony Anatrella, *Le règne de Narcisse*, Paris, Presses de la Renaissance, p. 228.

12. Sur ce point, voir le billet publié par Éric Fassin sur son blog, « Mariage et homosexualité : l'inversion rhétorique de la droite catholique », 3 février 2013 (<<http://blogs.mediapart.fr>>).

13. Cf. Béatrice Bourges, « Une révolte d'avant-garde », *Le Monde*, 18 avril 2013.

14. Florence Rochefort, « L'antiféminisme à la Belle Époque : une rhétorique réactionnaire », in Christine Bard (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999, p. 133-147.

15. Sur ce point, voir le chapitre « L'Empire du genre » dans Éric Fassin (2009 : 52-61).

16. Interview de Tugdual Derville sur la radio France Info, 22 avril 2013.

17. Voir aussi, du même auteur, « Le conflit des modèles sexuels contemporains. À propos du concept de "gender" », *Revue d'éthique et de théologie morale*, n° 215, décembre 2000 pp. 29-74 ; *Le règne de Narcisse*, Paris, Presses de la Renaissance, p. 118-119 ; « La théorie du genre comme un cheval de Troie » (cité en bibliographie), p. 3 et p.12-13.

18. « Nous n'acceptons pas qu'un lobby qui ne représente qu'une partie des homosexuels, eux-mêmes très minoritaires, puisse imposer sans discussion son point de vue auprès des médias et de l'actuelle majorité parlementaire. » Communiqué de Mgr Marc Aillet, évêque de Bayonne, 22 septembre 2012. Elisabeth Montfort (2011 : 43) ajoute que « cette subversion vise à terme à instaurer la dictature d'une minorité » en vue de la « promotion de l'homosexualité ».

19. Cette expression attribuée à Peter Brown est citée par Michel Foucault dans une conférence intitulée « Sexuality and Solitude » (London Review of Books, vol. III, n° 9, 21 mai-5 juin 1981, pp. 3-6).

20. Cf. Philippe Portier, « L'Église reconstitue sa légitimité via la politique de la vie, du corps et du genre », *Libération*, 21 septembre 2012. Voir aussi Denis Pelletier, « Les évêques de France et la République de l'intime - 1968-2005 », dans Céline Béraud, Frédéric Gugelot, Isabelle Saint-Martin (dir.), *Catholicisme en tensions*, Paris, Editions de l'EHESS, 2012 ; Isacco Turina « Le magistère postconciliaire face au biopouvoir », dans *Catholicisme en tensions*, op. cit. Danièle Hervieu-Léger, *Catholicisme : La fin d'un monde*, Paris, Bayard, 2003, en particulier le chap. 6.